

COLLOQUE

26 SEPTEMBRE 2023

8H45 - 17H30

LA SUCRERIE, WAVRE

Grâce à l'arrivée de la contraception hormonale et à l'accès à un avortement libre et sécurisé entre les années 70 et 90, l'arrivée d'un enfant est devenue, la plupart du temps, un événement choisi, désiré, et souvent même planifié. Le modèle de la famille traditionnelle a évolué et avec lui notre rapport à la parentalité : familles recomposées, couples volontairement sans enfant, parentalité queer, etc.

Certaines personnes n'arrivent pas à concevoir sans l'aide de la médecine, d'autres aimeraient au contraire que celle-ci leur assure de ne pas avoir d'enfant. Si l'avortement et la contraception permettent à de nombreuses personnes de vivre une vie *childfree*, l'accès à des méthodes de contraception définitive est de plus en plus demandé par des personnes sans enfant.

Aide à la procréation, contraception et stérilisation : quelles options la médecine offre-t-elle aujourd'hui ? Comment soutenir le choix des personnes en tant que professionnel·les ? Le colloque sera l'occasion de discuter de ces possibilités et d'en questionner les aspects médicaux, éthiques, sociologiques, etc.

Modérateur :
Yannick Manigart,
gynécologue
City planning,
CHU Saint-Pierre



8h45-9h15

Accueil

9h15-9h30

Mot de bienvenue avec la présence de **Barbara Trachte**, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française (COCOF)

9h30-10h15

Introduction

À travers le concept de « charge maternelle » qu'elle a développé dans son livre *Lâchez-nous l'utérus*, **Fiona Schmidt** questionnera l'impact de l'injonction à la parentalité et à la maternité sur les personnes qui ne veulent pas d'enfant, mais également sur celles qui en veulent mais n'y arrivent pas.

PREMIÈRE SESSION : Je suis parent donc je suis

10h15-11h15

Candice Autin, gynécologue-obstétricienne et responsable du Centre de PMA du CHU Saint-Pierre, présentera les différentes méthodes de procréation médicalement assistée, tandis que **Nathalie Chatelle**, psychologue aux Cliniques Universitaires Saint-Luc, abordera la prise en charge des patient-es et le vécu des parcours.

11h15-11h30

Pause-café

11h30-12h00

Geoffrey Willems, juriste et professeur de droit de la personne et de la famille à l'UCLouvain, reviendra sur les aspects légaux et juridiques des PMA.

12h00-12h30

Séance de questions-réponses avec les trois intervenant-es.

12h30-13h30

Pause lunch

13h30-14h00

Contraception : quoi de neuf ? Catherine Riera, cheffe de service en gynécologie-obstétrique au CHU Charleroi, nous parlera des recherches en cours, des dernières avancées, et de la contraception du futur.

DEUXIÈME SESSION : Je ne suis pas parent donc je suis

14h00-14h45

Amandine Gerday, gynécologue aux Cliniques Universitaires Saint-Luc, présentera les différentes techniques de stérilisation définitive, et **Laurène Lévy**, autrice du livre *Mes trompes, mon choix*, reviendra sur les aspects historiques qui expliquent pourquoi la stérilisation est si mal vue dans notre société.

14h45-15h00

Pause

15h00-15h25

Nora Ninane, psychologue, nous présentera son travail sur la stérilisation volontaire à visée contraceptive comme facteur de transformation positive chez des femmes sans enfant.

15h25-15h45

Séance de questions-réponses avec les trois intervenantes

15h45-16h15

Conclusion : Yannick Manigart animera un débat avec la salle sur les aspects éthiques soulevés par les sujets discutés pendant la journée et la place des soignant-es face aux choix et aux droits des patient-es.

16h15-17h30

Drink de clôture

INFORMATIONS PRATIQUES

ADRESSE

La Sucrière, Chemin de la Sucrierie 2, 1300 Wavre.

À côté de la gare et parking accessible à l'arrière du bâtiment.

Le bâtiment et la salle sont accessibles aux PMR. Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez des besoins spécifiques, n'hésitez pas à nous en faire part à l'avance et nous tenterons d'y répondre dans la mesure du possible.

INSCRIPTION

Obligatoire avant le 19/09/2023

PARTICIPATION AUX FRAIS

- Pour les membres FLCPF : **35€**
- Pour les non-membres : **55€**
- Pour les demandeur.es d'emploi, revenu d'intégration sociale, BIM, étudiant.es : **10€**

Les frais d'inscriptions ne peuvent constituer un obstacle.

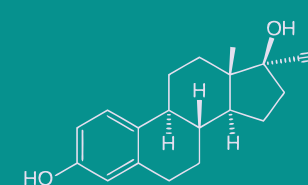
Ecrivez-nous à l'adresse flcpfadministratif@planningfamilial.net

RENSEIGNEMENTS

Coraline Piessens

Courriel : cpiessens@planningfamilial.net

Accréditation INAMI demandée



Avec le soutien de

